



## AÉROPORTS DE PARIS

**Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée  
Délégation de l'Aménagement  
et des Programmes**

Tél : 01.49.75.12.19  
Fax : 01.49.75.39.48  
pascale.strysovsky@adp.fr

**Direction Départementale des Territoires de  
l'OISE**

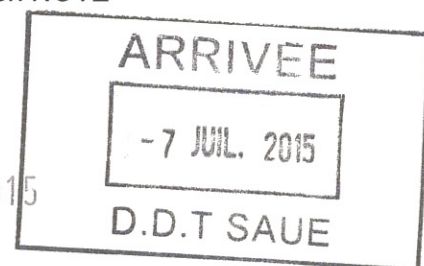
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et  
de l'Energie  
40 rue Jean Racine  
BP317  
60021 Beauvais cedex

*A l'attention de Fabien NOYE*

V/Réf : Lettre du 05 Juin 2015

N/Réf. : DMOP/SPC/15/167

Orly, le 02 JUL 2015



**Objet : Révision du POS de la commune d'HENONVILLE  
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

Par délibération en date du 10 Mars 2015, la commune d'Hénonville a décidé de prescrire la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS).

Conformément aux dispositions des articles L.121-2 et R.121-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé à Aéroports de Paris de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que la commune est située à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

Jean Tissier  
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD